

**Sujet :** [INTERNET] Méthanisation Naturalgie  
**De :** Christian Reuillard <drreuillardc@gmail.com>  
**Date :** 12/03/2022 09:45  
**Pour :** pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Par ce mail, je tiens à vous exprimer **mon opposition au projet de méthaniseur de la société NATURALGIE sur la commune de Grandvelle et Perrenot**

En voici les raisons.

Initialement, la méthanisation avait pour but à l'échelle d'une ou quelques fermes, de valoriser les déchets issus de l'activité agricole.

Le projet actuel détourne totalement cette démarche en cultivant des céréales dans le seul but d'alimenter un méthaniseur.

Ce projet est réellement une aberration écologique : pour produire des quantités modestes de gaz, il nécessite d'une part, d'artificialiser des terres agricoles pour y implanter le méthaniseur et les zones de stockage ( dont certaines distantes de plusieurs dizaines de kilomètres) et d'autre part réquisitionne plus de 1000 hectares de terre dans le seul but de produire des intrants nécessaires à la production de gaz et d'énergie.

Si l'on ajoute l'énergie nécessaire au fonctionnement du méthaniseur, les transports nombreux par camions et par tracteurs depuis des distances considérables jusqu'à plus de 50 km, je ne peux pas croire que le bilan énergétique d'un tel montage puisse être positif.

Quant au bilan écologique il est catastrophique : outre les arguments cités ci-dessus se pose la question de l'épandage des résidus, qui appauvrit les sols et favorise l'érosion, de la production de CO2, de la monoculture que ce concept exige.

De plus, à l'heure où le conflit entre l'Ukraine et la Russie vient menacer l'équilibre alimentaire de la planète entière, se priver de surfaces de terres considérables qui pourraient produire de l'alimentation me paraît déraisonnable.

Enfin sur le plan économique plusieurs points méritent d'être soulignés

Le modèle économique actuel repose sur des rendements à l'hectare qui sont très optimistes, voire franchement surestimés pour de la culture "dite biologique."

Ces rendements ne tiennent pas compte non plus du dernier rapport du GIEC qui annonce des changements climatiques rapides qui auront des conséquences en termes de sécheresse, canicule et autres aléas .

Ceci va conduire les investisseurs à aller chercher des intrants plus loin, soit en augmentant les surfaces de terre dédiées à la culture de ces intrants, soit aux dépens d'autres méthaniseurs déjà existants et dont le fonctionnement sera remis en cause, voire même en important ( l'Allemagne a fait fonctionner ses méthaniseurs avec du maïs polonais ! )

En fait sans les subventions et sans un tarif préférentiel d'achat de l'électricité et du gaz produits, ce projet ne verrait jamais le jour.

En Allemagne après un développement massif de la méthanisation qui est lié a un effet d'aubaine, l'heure est à la décrue et à l'abandon de nombreuses installations.

Je m'étonne en outre que le méthaniseur envisagé ait des capacités supérieures au tonnage quotidien prévisionnel annoncé.

Il est évident que le tonnage annoncé permet au porteur de projet de bénéficier de démarches simplifiées et d'échapper à une étude environnementale qui à l'évidence rendrait un rapport négatif.

Je me permets aussi de vous rappeler qu'à deux reprises la CDPENAF a émis un avis défavorable quant à ce projet.

Politiquement il sera difficile d'expliquer aux habitants de la campagne de Haute-Saône qui subiront toutes les nuisances liées au projet ( odeurs, trafic routier, dévaluation de leurs propriétés, construction du réseau de gaz, santé à moyen et long terme) que leurs terres sont utilisées pour produire de l'énergie qui va contribuer (dans une proportion très modeste) au chauffage de la ville de Besançon.

Monsieur le préfet , ce projet doit être abandonné purement et simplement.

Il est inadapté aux problématiques actuelles tant écologiques que alimentaires et ne doit son existence qu'à une volonté d'utiliser des systèmes d'aide et de subvention de manière pervertie. Les terres agricoles ont pour vocation de nourrir les hommes aujourd'hui et demain et non de produire sur un modèle industriel, une énergie non rentable dont profiteront quelques-uns.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de mes salutations respectueuses.

Docteur Christian Reuillard  
1 rue des Vieilles Vies  
70190 TRESILLEY